

MUNICIPALITE DE GLAND
AUTORISATION DE TOMBOLA

Autorisation No : (à remplir par le service concerné)

Informations	
Nom de la société :	
Date de la tombola :	
Lieu :	
Personne de contact	
Prénom :	
Nom :	
Adresse :	
Date de naissance :	
No de téléphone :	
Nombre de billets :	
Prix du billet :	
Nombre de lots (5% du nombre de billets) :	
Valeur totale des lots (30% au minimum du montant des billets vendus) :	

Seuls peuvent être mis en vente les billets timbrés au préalable par la municipalité. Toute vente de billets en dehors du territoire de la commune ainsi que la vente de billets non timbrés constituent une contravention.

Si le tirage n'a pas lieu au cours de la réunion récréative, le résultat détaillé doit être publié, dans les 10 jours, dans un journal régional.

Délai à l'expiration duquel les lots non réclamés sont caducs : 1 mois

Seuls les dons en nature sont autorisés.

Taxes (à remplir par le service concerné)	
Taxe cantonale 6% :	CHF : *
Taxe communale :	CHF :
Total :	CHF :

*à verser à la fin de chaque mois à la recette du district

Gland le :

Signature :

Merci de compléter ce formulaire, de l'imprimer, de le signer et le retourner au :

Service de l'administration générale et des affaires sociales
Grand-Rue 38
Case Postale
1196 Gland

Nous prendrons contact avec vous dès que ce document sera dûment établi et signé par la Municipalité.

Horaires d'ouvertures : Lu-Ve 8h à 12h – 13h30 à 16h30